



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

## Réunion de bureau du 6 mars 2018 Relevé de décisions

### 1/ Actualités Ligue / CDTL

- Aurélie PATOUILLARD et Benoît THINON sont cooptés sur les 2 postes vacants au bureau.

### 2/ Comptabilité

- Le CDTL valide l'achat du matériel pour le contrôle d'accès du stand de Grouchy par badge.
- Le CDTL vote l'acquisition de la ciblerie 25M complète du TSBE (15 postes 25m en état neuf)

### 3/ Gestion Sportive

- TAR : un classement spécifique CDTL armes françaises sera proposé cette saison.
- La date de la remise de prix jeunes est fixée le vendredi 1er juin à 18h30 à la Maison des Sports à Saint Chamond.
- La remise des prix adultes aura lieu le vendredi 15 juin à 18h30, lieu à confirmer.

### 4/ Site Internet

- Création d'une rubrique « Partenaires » : dans un premier temps, AMDI et Ville de Saint Etienne.

### 5/ Stand de Grouchy

- La convention qui officialise la mise à disposition du domaine public communal au bénéfice du CDTL sera signée pour 3 ans au 1er avril 2018.
- Le stand de Grouchy sera fermé toute la semaine du 12 mars pour la réalisation des travaux de reconstruction de la butte de tir.
- Le règlement intérieur annexé à la convention est un document contractuel qui sera affiché au stand et mis en ligne sur le site Internet.
- Les présences seront contrôlées par badge RFID sous la responsabilité de chaque président de club qui fera délivrer aux tireurs qu'il autorise un badge payant nominatif. Le CDTL organisera une inauguration avec les présidents de club après la signature.